

CHARTE DE L'ADHÉRENT

Votre adhésion à l'association Pro Baie vaut acceptation des termes suivants extraits du règlement intérieur.

L'adhésion à l'association permet de :

- ◆ Contribuer et participer aux travaux et aux actions de l'association.
- ◆ Bénéficier des actions de l'association (Journée Pro Baie, Journées découvertes, Portail Internet, Annuaire des adhérents...).
- ◆ Bénéficier de la mise en réseau de ses adhérents.
- ◆ Bénéficier des actions interdépartementales menées en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie du Pays de Saint-Malo et du Centre et Sud-Manche.
- ◆ Présenter, proposer et faire connaître vos promotions, vos nouvelles activités et vos événements auprès des membres de l'association.

L'adhérent doit :

- ◆ Contribuer à assurer la promotion du réseau Pro Baie.
- ◆ Contribuer à assurer la promotion du territoire de la baie de Cancale à Granville.
- ◆ Participer aux assemblées : L'adhérent s'engage à être présent ou à se faire représenter aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
- ◆ Informer sur ses nouveautés ou ses manifestations événementielles : L'adhérent s'engage à informer les autres membres de l'association de nouvelles activités ou d'événements particuliers.
- ◆ Transmettre des informations fiables : L'adhérent est seul responsable des informations qu'il transmet.



PRO BAIE

Association loi 1901

déclarée à la sous-préfecture d'Avranches
Siège social : Mairie de PONTORSON (50170)

Secrétariat : probaie-secretariat@orange.fr

www.probaie-mont-saint-michel.com

Le Tenzor de la Baie

10 bis rue Théophile Blin - 35120 CHERRUEIX

02 99 48 98 13

Réalisation ATOUT-GRAPH - Crédit photo Vincent

PRO BAIE

DU MONT SAINT MICHEL

Association des professionnels
du Tourisme de la Baie
du MONT-SAINT-MICHEL
de CANCALE à GRANVILLE



www.probaie-mont-saint-michel.com

QUI SOMMES-NOUS ?

Sous l'impulsion des Chambres de Commerce et d'Industrie du « Pays de SAINT-MALO-FOUGÈRES » et « Centre et SUD-MANCHE » une dizaine de professionnels du tourisme fonde, en 2006, l'association « **PRO BAIE** » du Mont-Saint-Michel.

Le conseil d'administration de l'association Pro Baie compte douze membres, professionnels du tourisme de Bretagne et Normandie.

Les acteurs du tourisme sont regroupés dans 10 catégories : Campings, Aires de Camping-Car, Gîtes, Chambres d'Hôtes, Hôtels-Restaurants, Restaurants, Sports et Loisirs, Produits du Terroir, Visites et Découvertes, Artisanat et Services. Tous ont **une activité liée au développement touristique** de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Les CCI de Saint Malo-Fougères et Centre et Sud-Manche constituent encore aujourd'hui les deux partenaires privilégiés de l'association en matière de conseil et de soutien logistique pour nos opérations les plus importantes.

Par la mise en réseau des adhérents, l'association Pro Baie entend favoriser et développer la qualité et la diversité de l'offre d'accueil touristique, la qualité des prestations offertes à la clientèle et la renommée de l'accueil sur la Baie du Mont-Saint-Michel.

OBJECTIFS & ACTIONS

◆ Mise en réseau des professionnels

L'association devient au fur et à mesure de son développement un interlocuteur incontournable dans les différents dossiers liés au tourisme.

◆ La « Journée Pro Baie »

Cette journée est organisée avant ou après saison, afin de regrouper tous les membres de l'association. Elle comprend des moments de convivialité, d'échanges de documentations, de visites et de démonstrations de savoir-faire.

◆ Les journées « Découvertes ou Eductour »

Ces journées permettent à certains de nos adhérents de faire connaître leur établissement, leur activité et leur savoir-faire.

◆ L'annuaire des adhérents

Cet outil a été conçu pour permettre aux professionnels de connaître les autres adhérents et ainsi de faire jouer l'effet réseau.

◆ Le portail Pro Baie

(2 membres du bureau sont en charge de le réactualiser si besoin)



◆ La page Facebook

(Les adhérents peuvent y poster leurs actualités, disponibilités, menus...)

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom de la structure juridique :

Enseigne commerciale :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Site internet :

Personne à contacter :

Nom :

Prénom :

Catégorie dans laquelle s'inscrit votre activité principale (mentionnez «1») :

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| ◆ Hôtels-Restaurants | ◆ Hôtels |
| ◆ Chambres d'hôtes | ◆ Restaurants |
| ◆ Gîtes & Chambres d'hôtes | ◆ Terroir |
| ◆ Aires de camping-car | ◆ Gîtes |
| ◆ Campings Aires de camping-car | ◆ Campings |
| ◆ Sports et loisirs | ◆ Artisanat |
| ◆ Visites et découvertes | ◆ Autres |

Important : Pour permettre à vos autres enseignes commerciales de bénéficier des actions de l'association sans vous acquitter d'adhésions supplémentaires, nous vous proposons une cotisation moindre pour chacune d'elle. Notez ci-dessous vos autres enseignes. (cf liste ci-dessus / mentionnez «2»)

Enseigne commerciale :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Site internet :

Fait à :

Signature :

Le :

Pour connaître les tarifs en vigueur, contactez le secrétariat.